
Contribution écrite

Votre organisation / juridiction : DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (PJJ) – Unité éducative d’hébergement collectif renforcé

Date de l’atelier :17/11/2021

Nombre de participants à l’atelier : 14

Informations sur les participants :

Collaboratrice parlementaire, circonscription de la Vienne Représentant UFOLEP 86
Avocate du Barreau de Poitiers
Assesseur TPE Poitiers
Représentant TJ Poitiers
Représentant ADSEA 86
Représentant ADSEA 86
Éducateur FEM Châtelleraut
Éducatrice FEM Châtelleraut
Secrétariat général DSDEN Vienne
Représentant UDAF 86
Représentant UDAF 86
Conseillère DRAC Vienne (2)

Remarque : les données personnelles permettant d’identifier des individus ont été anonymisées.

Restitution des échanges :

Thématique : JUSTICE DE PROTECTION	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d’amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Améliorer la protection des personnes vulnérables [REDACTED]	Collaboration avec l’échelon le plus local notamment le secteur de la prévention au sein des quartiers à l’appui d’instances renouvelées sous l’autorité de la Justice et de monsieur le Préfet et des Sous-préfets d’arrondissement
Améliorer la coordination des acteurs de la protection de l’enfance sous l’égide du ministère de la Justice et de la PJJ	Développer les instances multi partenariales dans les territoires (PJJ, Judiciaire, barreau, Conseils Départementaux, Monde associatif,...)
Trop grande centralisation de notre administration, absence d’une gestion de proximité.	Redonner du sens à l’action territoriale et départementale et réinvestissant le terrain par une présence accrue et repérée.

